

LE PRÉSIDENT

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction
publique
80 rue de Lille
75007 PARIS

Paris, le 6 décembre 2012

Nos réf : AA/CP/2012-054
Objet : Attaques contre les mutuelles

Madame la Ministre,

Depuis quelques temps, les mutuelles font l'objet d'attaques virulentes sur leurs réserves et leurs prétendus frais de gestion élevés.

Hier, c'était certains membres du gouvernement et de la majorité parlementaire précédents.

Aujourd'hui, ce sont des professionnels de santé, qui avec une rare violence, accusent les mutuelles de faire des «choux gras» sur le système de santé, probablement insatisfaits de ne pas voir les mutuelles contraintes de solvabiliser l'intégralité de leurs dépassements d'honoraires.

Les mutuelles de la fonction publique, organismes à but non lucratif, créées par les agents des fonctions publiques pour la protection sociale solidaire des agents eux-mêmes, se sentent meurtries de ces attaques et des allégations infondées sur lesquelles elles reposent.

C'est pourquoi, avec la Mutualité Française, elles entendent combattre les idées fausses, et vous transmettent à cet effet l'argumentaire ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.


Alain ARNAUD